

IPSOS : Accord égalité professionnelle Index salarial : LE COMPTE N'Y EST PAS



IPSOS France n'a toujours pas négocié d'accord professionnel égalité Femmes/Hommes avec les organisations syndicales.

Quant à l'index salarial nous sommes toujours dans l'attente d'une présentation au Comité d'Entreprise.

Pour IPSOS l'égalité des droits ne semble pas être un sujet pertinent : voire pas un sujet du tout. Sous prétexte d'une profession largement féminisée, il n'y aurait ni écart salarial, ni discrimination dans nos secteurs. Circulez y'a rien à voir!

La CGT a demandé à de multiples reprises et sans résultats, la mise en place de l'accord égalité Femmes/Hommes, accord obligatoire, faut-il le rappeler.

La négociation de cet accord permettrait pourtant de faire toute la transparence sur la réalité des écarts de rémunérations et des conditions de travail des salariées de notre entreprise. L'accord sur l'égalité professionnelle renforce l'engagement de l'entreprise à travers des mesures concrètes et des orientations nouvelles, sur les sujets suivants :

- **La lutte contre le sexisme et les stéréotypes de genre**
- **Les conditions d'accès à l'emploi**
- **La mixité des emplois**
- **La formation professionnelle**
- **La promotion et déroulement des carrières**

www.soc-etudes.cgt.fr

Fédération des Sociétés d'Etudes